

(1)

( N° 271. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 19 MAI 1853.

NATURALISATION ORDINAIRE.

**PROJETS DE LOI.**

MESSIEURS,

La commission des naturalisations a l'honneur de vous proposer les projets de loi suivants, sur des demandes de naturalisation ordinaire prises en considération par la Chambre et par le Sénat.

*Pour le Secrétaire,*  
ARMAND DE PERCEVAL.

*Le Président,*  
LOUIS JULLIOT.

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE ET NUMÉRO DES RAPPORTS CONCERNANT CHAQUE DEMANDE.	PROJETS DE LOI.
1	Du 23 avril 1853, n° 230.	<p style="text-align: center;"><b>LÉOPOLD, ROI DES BELGES,</b></p> <p style="text-align: center;">A tous présents et à venir, salut.</p> <p>Vu la demande du sieur Jean-Marie-Eusèbe Feys, professeur à l'athénée royal de Bruges, né à Rambervillers (France), le 27 décembre 1819, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire;</p> <p>Attendu que les formalités prescrites par les art. 7 et 8 de la loi du 27 septembre 1835 ont été observées;</p> <p>Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'art. 3 de ladite loi;</p> <p>Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :</p> <p style="text-align: center;"><b>ARTICLE UNIQUE.</b></p> <p>La naturalisation ordinaire est accordée audit sieur Jean-Marie-Eusèbe Feys.</p> <hr style="width: 10%; margin: 10px auto;"/> <p><i>La formule qui précède est applicable à la demande du sieur :</i></p>
2	Du 10 mai 1853, n° 256.	<p>Pierre-Henri Delhaes, préposé des douanes à Anvers, né à Gueldres (Prusse), le 3 février 1812.</p>